L’attribution des HLM inquiète SOS Racisme

18/02/2008 à 12h16
Y a-t-il discrimination dans l’attribution des logements sociaux ? C’est ce que prétend une étudiante dans son mémoire. SOS Racisme a porté plainte.

LE PROCUREUR de la République de Melun vient d’ouvrir une enquête préliminaire à la suite de la plainte contre X pour discrimination déposée par M e Nicole Prévost-Bobillot au nom de SOS Racisme. Une plainte qui vise les critères d’attribution des logements de l’office public des HLM de Seine-et-Marne (OPDHLM).

L’enquête a été confiée à l’antenne de Melun de la police judiciaire de Versailles.

« La plainte résulte du mémoire rédigé par une étudiante de l’université d’Evry (Essonne) sur précisément les critères d’attribution de ces logements sociaux. Reste à savoir si l’appréciation de l’étudiante est bonne ou pas. Je ne peux dire sur quoi l’enquête va déboucher. Nous verrons… », prévient le procureur, Serge Dintroz.

suite